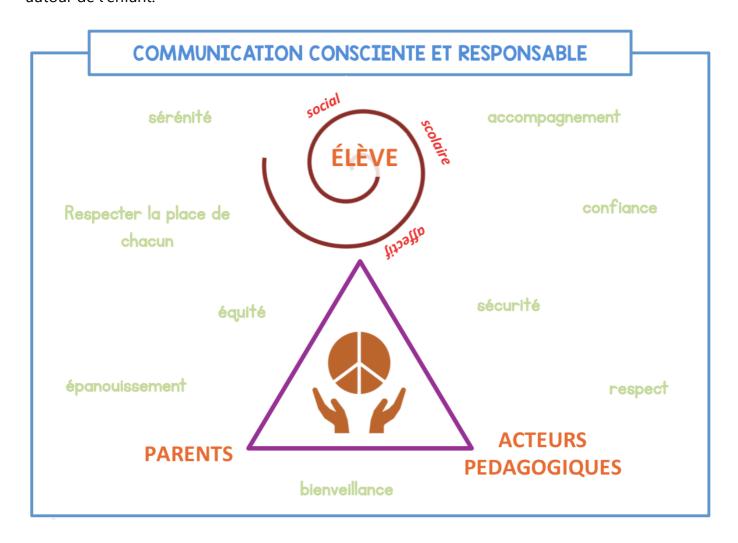
CHARTE COLLABORATIVE



Dans le but de rappeler les grandes lignes au bon fonctionnement de notre école et à une communication consciente et responsable, voici une charte utile à tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant.



Par cet outil, nous mettons en lumière l'alliance éducative. Celle-ci est primordiale pour harmoniser notre partenariat dans un objectif commun : le développement de l'enfant, ses réussites et son bien-être. Cette spirale évolutive s'inscrit sur trois grands axes : l'intégration sociale, la réussite scolaire et le respect de l'affectivité de l'enfant.

De plus, elle vise à assurer un développement serein, sécurisé et sécurisant pour favoriser un accompagnement stable (primaire et maternelle) et équitable (acceptation des différences).

Valeurs que l'on souhaite développer au sein de l'école (voir annexe) :

- ✓ Autonomie dès la maternelle : apprentissages / affectivité / relations sociales
- ✓ Rôle d'acteur actif et chercheur au point de vue des apprentissages et respecté dans son rythme, en laissant place aux expériences scolaires / sociales / affectives
- ✓ Gestion des conflits consciente et réparatrice
- ✓ Collaboration et entraide
- ✓ Vie en collectivité
- ✓ Respect de l'environnement et de la nature

Objectifs de la charte :

- ✓ Clarifier le cadre de la collaboration école-parents avec des modalités spécifiques
- ✓ Collaborer de manière bienveillante, dans le respect de la place et du rôle de chacun : parent, élève, acteur pédagogique
- ✓ Garantir une communication responsable et consciente
- ✓ Travailler de concert et en continuité pour l'épanouissement scolaire, social et affectif de l'enfant
- ✓ Permettre à chacun de se sentir en sécurité et reconnu dans le rôle qui lui appartient

Attentes de l'école par rapport aux parents

- ✓ Participation des parents aux réunions organisées par l'équipe.
- ✓ Présence de l'enfant à l'école sauf raison valable : en cas d'absence, un justificatif devra être rendu le jour du retour à l'école dès la 3e maternelle.
- ✓ Être ponctuel : les élèves sont tenus d'être présents au plus tard à 8h30.
- ✓ Les parents restent dans la cour et la mallette est déposée à l'endroit prévu.
- ✓ En primaire, toutes les communications passent par le journal de classe ou en face à face. Pour les urgences (départ anticipé ou maladie) un autre canal peut être utilisé en fonction de l'accord fait préalablement avec l'institutrice lors de la réunion de rentrée.
- ✓ En maternelle, pour des questions de sécurité, l'absence ou le retard de l'enfant doivent être signalés.
- ✓ Se tenir informé de la vie en classe via le journal de classe quotidiennement.
- ✓ Confier la gestion des conflits entre élèves à l'équipe éducative sans intervenir.

Les engagements de l'école

- √ Être à l'écoute, reconnaître les parents dans leur rôle et donner des conseils liés au développement de l'enfant.
- ✓ Proposer des moments de rencontre avec les parents (réunions, festivités...).
- ✓ Collaborer avec transparence et bienveillance en respectant le rôle de chacun.
- ✓ Donner un feedback mensuel (plan de travail) par rapport aux apprentissages de l'enfant.
- ✓ Rester proactifs par rapport à la gestion des comportements inappropriés de l'enfant et contacter les parents des élèves impliqués dans des conflits si nécessaire.
- ✓ Tous les enseignants peuvent être rencontrés sur demande préalable.
- ✓ Horaire de contact : du lundi au vendredi de 8h à 18h.
 Les modalités de communication propres à chaque enseignant seront clarifiées lors de la réunion de rentrée.
- ✓ Alimenter la page Facebook de l'école avec les photos de nos activités.

Modalités

✓ Réunions :

- Collective début d'année (13 septembre);
- Minimum 2 réunions individuelles pendant l'année en primaire ;
- Une réunion individuelle en fin d'année pour les 2^e et 3^e maternelle.
- ✓ Un plan de travail toutes les 4 à 6 semaines tout au long de l'année en primaire.
- ✓ Consultation libre des carnets d'autonomie en 2^e et 3^e maternelle.
- ✓ Prise de rendez-vous : auprès de l'enseignante concernée ou via le journal de classe.
- ✓ Contact

o Numéro de téléphone de l'école : 083/611491

o Adresse mail: ecole.mohiville@hamois.be

ANNEXE

Voici une liste non exhaustive des projets qui permettent concrètement de développer les valeurs et les apprentissages.

Projets/actions Valeurs Enseignement de stratégies d'apprentissage Travail en ateliers ou contrats Autonomie dès la maternelle : apprentissages - affectivité -École des devoirs relations sociales Initiation au numérique Apprentissage de la natation Différenciation selon les besoins de l'enfant Rôle d'acteur actif et chercheur de ses apprentissages et respecté Plans de travail par objectifs dans son rythme, en laissant place aux expériences scolaires,

sociales, affectives

	Évaluation formative et au service de l'apprentissage
	Temps de structuration et d'entrainement
	 Sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux
Gestion des conflits consciente et réparatrice	Cercles de paroles et/ou conseils de coopération
	Zones de jeux dans la cour
	Continuité des apprentissages
Collaboration et entraide	
	Travail intercycles
	1
	• Tutorat
	 Cercles de parole, conseil des élèves, conseil de coopération

• Système de parrainage des maternelles par les primaires



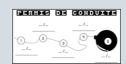
• Projets d'école et de classe



- Collaboration avec les pôles territoriaux et l'intégration
- Collaboration avec des partenaires extérieurs



- Conseil des élèves
- Excursion collective
- Outils de gestion du comportement : charte, permis de conduite, conseils des élèves, conseils de classe



• Classes de dépaysement



• Comité de parents très actif



Vie en collectivité



École du dehors





Alimentation saine





• Tri des déchets



Potager

